

A m. le R. & Ex. Ex.

3. May. 1662.

Monsieur

Je vous supplie d'avoir pitié d'un homme qui n'a qu'une
affaire et une jambe qui l'oblige de garder la maison tant
qu'il peut, sans cela j'auroy eu l'honneur de vous aller proposer,
si à votre petite audience de demain Vos Ex: ne trouveroyent
à propos, sur les instances qu'elles m'ont fait esperer pour mon
expedition, de mettre entre les mains du Roy un Memoire compre-
nant en substance ce que j'ay barbouillé dans le Billet cy-
joint. et qu'il y fust apousté ou de bouche ou par écrit que
les Ambassadeurs seroyent bien aises de scavoir avant partir
la favorable resolution de S. M. sur ce subject, en suite des
ordres très-serieux qu'ils en ont receus de leurs superieurs.
Je m'en remets à votre bonté et prudence, et demeure

Monsieur

On dit que la Cour va à S.
Germain, ce qui m'impatiente
autant plus, peut estre trouvérez
vous bon aussi d'insister par un
Memoire sur la pretension de M. le
Prince Guillaume.

100

[Faint, illegible handwriting in a cursive script, possibly Dutch or French, covering the upper half of the page.]

100

[Faint handwriting in the lower right quadrant of the page.]

[Handwritten text visible on the right edge of the page, including the words 'L' and 'D' in a cursive script.]